

Métiers des transitions numérique et énergétique

Le titulaire du baccalauréat professionnel SYSTÈMES NUMÉRIQUES (SN) est un technicien capable d'intervenir sur les équipements et les installations exploités et organisés sous forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie numérique, des secteurs grands publics, professionnels et industriels. Il intervient sur le réseau d'énergie dans la limite de ses compétences et participe au service client en complémentarité des services commerciaux.

Le baccalauréat professionnel SN aborde, dans ses trois options, l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépannage et réparation).

Ce baccalauréat professionnel comporte trois options :

OPTION B : AUDIOVISUELS, RÉSEAU ET ÉQUIPEMENT DOMESTIQUES (ARED) : Cette option couvre les domaines professionnels suivants :

- Audiovisuel multimédia ;
- Electrodomestique ;
- Domotique liée au confort et à la gestion des énergies ;
- Eclairage et sonorisation.

Cette option est centrée les systèmes d'équipements scéniques (éclairage, sonorisation, prises de vues), sur les systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique, des systèmes de restitution du son et de l'image et des systèmes centralisés de commande et de gestion munis de périphériques multimédia et autres.

Débouchés

Les débouchés sont nombreux et variés : Artisans – commerçants, PME et PMI - services techniques, Petite distribution – stations techniques agréées, Grande distribution – plates-formes de SAV – SAV intégré, Monteurs – Installateurs, Centres de maintenance à distance, Sociétés de service, Entreprises industrielles, Constructeurs – fabricants, Services techniques des administrations et collectivités territoriales.

Métier(s) accessible(s) :

- Technicien(ne) conseil,
- Technicien(ne) d'installation,
- Technicien(ne) de mise en service,
- Technicien(ne) de maintenance,
- Technicien(ne) service après-vente (SAV),
- Technicien(ne) préparateur (trice) pré-diagnostic,
- Technicien(ne) intégrateur domotique.

L'environnement professionnel du technicien SYSTÈMES NUMÉRIQUES se situe principalement :

Pour l'option ARED

- dans le domaine des installations audiovisuelles, multimédias et domotiques mettant en œuvre la convergence des technologies :
 - Systèmes de réception, de lecture et d'enregistrement numérique,
 - Systèmes de restitution du son et de l'image,
 - Systèmes centralisés de commande et de gestion munis de ses périphériques multimédias,
 - Foyer connecté résidentiel (domotique, objets connectés, gestion d'énergie),
 - e-santé.
- dans le domaine électrodomestique, les systèmes posables, encastrables ou intégrables participant au confort de l'habitat
 - Systèmes de traitement du linge,
 - Systèmes de traitement de la vaisselle,
 - Systèmes de cuisson,
 - Systèmes de production de froid,
 - Systèmes de traitement de l'air.
- dans le domaine éclairage et sonorisation, les systèmes contribuant à l'activité scénique du secteur économique :
 - Systèmes d'équipements scéniques (éclairage, sonorisation),
 - Systèmes de restitution sonore et visuelle.

Accès

Après la 3^e, Seconde professionnelle Métiers du numérique et de la transition énergétique

Qualités requises :

- esprit logique
- respect des procédures
- sens pratique aiguisé
- sens de l'organisation
- qualités relationnelles
- sens commercial



Programme

Grille horaire (a)	2 ^{de}	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- **Informatique** : une part importante du programme est consacrée aux systèmes spécifiques (architecture et équipements) à chacun des champs d'application.
- **Physique d'application** : notions d'électricité et d'électronique, de photométrie et d'optique, de thermique, d'acoustique, de mécanique.
- **Traitement de l'information** : acquisition (études de tous les capteurs) et restitution de l'information, son stockage et sa mémorisation, sa transmission (supports physiques et réseaux).
- **Unités centrales et périphériques** : connaître l'architecture générale de l'ordinateur, des périphériques (imprimantes, scanners, appareils photos, graveurs, vidéo projecteurs) et des logiciels ; savoir les installer et les configurer.

- **Qualité, sécurité, environnement, réglementation** : accent mis sur la sécurité et la démarche qualité, le recyclage des produits, la connaissance et le respect de la réglementation.
- **Communication, relation clientèle, ressources documentaires** : être capable d'expliquer à un client le fonctionnement d'un produit, de le conseiller. L'élève choisit dès l'inscription un champ d'application sur lequel il sera évalué. Le diplôme n'y fera pas référence mais la formation en entreprise doit se dérouler intégralement dans le secteur choisi : audiovisuel multimédia, audiovisuel professionnel, électrodomestique, électronique industrielle embarquée, sécurité alarmes, télécommunications et réseaux.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties en plusieurs séquences (maximum 6) d'une durée minimale de 3 semaines, sur les trois années de formation. Dans le cadre spécifique du baccalauréat professionnel SN, les périodes de formation en milieu professionnel en classe de seconde peuvent être réalisées dans tous les champs professionnels correspondant aux différentes options du diplôme.

Dès la classe de première, le lien à l'option professionnelle est confirmé par des PFMP qui devront se dérouler intégralement en milieu professionnel dans un secteur d'activités appartenant à l'option professionnelle.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- de participer à des activités afin de conforter et d'acquérir des savoirs et savoir-faire ;
- d'utiliser les matériels ou les outillages spécifiques ;
- d'appréhender par le concret les contraintes économiques, humaines, techniques du milieu professionnel ;
- de comprendre l'importance de l'application des contraintes de sécurité, des méthodes de travail et du respect de l'environnement ;
- d'observer et d'analyser au travers de situations réelles, les différents éléments d'une stratégie de qualité et de percevoir concrètement les coûts induits de la non qualité ;
- mettre en œuvre ses compétences dans le domaine de la communication, établissant, en particulier, de véritables relations avec différents interlocuteurs ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de tous les acteurs et services du milieu professionnel.



Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	2
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	2
E2 : Epreuve technologique : Analyse d'un système numérique	5
E3 : Epreuve pratique prenant en compte la formation en entreprise	
Sous-épreuve E31 : Situations de travail spécifiées et réalisées en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E32 : Préparation – Installation – Mise en service – Maintenance d'un système numérique	6
Sous-épreuve E33 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E34 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Statistiques

Académie de Montpellier

BAC PRO SN OPTION B : AUDIOVISUELS, RÉSEAU ET ÉQUIPEMENT DOMESTIQUES (ARED)

En 2019 : 121 candidats inscrits, 121 présents, 103 admis (soit 85,12 % de réussite).

Académie de Toulouse

BAC PRO SN OPTION B : AUDIOVISUELS, RÉSEAU ET ÉQUIPEMENT DOMESTIQUES (ARED)

En 2019 : 71 candidats présents, 57 candidats admis (soit 80,3% de réussite).

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227

du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Systèmes informatiques aux Organisations (SIO)
- BTS Fluides énergies domotique option domotique et bâtiments communicants
- BTS Systèmes Numériques option A Informatique et Réseaux
- BTS Systèmes Numériques option B Electronique et Communication
- BTS Métiers de l'Audiovisuel option métiers de l'image
- BTS Métiers de l'Audiovisuel option métiers du son
- BTS Métiers de l'Audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements
- Diplôme universitaire de technologie (DUT) Génie électrique et informatique industrielle
- Certification professionnelle Technicien services en électrodomestique
- Certification professionnelle Vendeur de l'électrodomestique et du multimédia
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Académie de Montpellier

- 30 **Nîmes**
Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)
- 34 **Béziers**
Lycée prof. privé Sacré-Cœur (*Privé sous contrat*)
- 34 **Lattes**
Lycée Champollion (*Public*)
- 66 **Perpignan**
Lycée P. Picasso (*Public*)

Académie de Toulouse

- 31 **Beauzelle**
Pôle formation – UIMM Occitanie **A**
- 31 **Toulouse**
Lycée polyvalent Déodat de Séverac (*Public*)
Lycée professionnel Stéphane Hessel (*Public*)
Lycée professionnel Les Potiers (*Privé*)
- 46 **Figeac**
Lycée J-F Champollion (*public*)
- 65 **Tarbes**
Lycée professionnel privé Saint Pierre Pradeau La Sède (*privé*)



81 Castres

Lycée professionnel des métiers De La Salle (Privé)

A formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Les métiers de l'informatique »
- Zoom sur les métiers « Les métiers de l'électronique et de l'informatique »
- Fiches métiers « Informatique »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès 04 66 56 46 70 - ce.0300061d@ac-montpellier.fr	Perpignan 04 11 64 23 66- ce.0660667s@ac-montpellier.fr
Bagnols sur Cèze 04 66 89 53 93- ce.0300992r@ac-montpellier.fr	Pézenas 04 48 18 55 75 - ce.0341033n@ac-montpellier.fr
Béziers 04 67 62 45 04 - ce.0340097w@ac-montpellier.fr	Prades 04 68 05 32 00 - ce.0660463v@ac-montpellier.fr
Carcassonne 04 34 42 91 90 - ce.0110035d@ac-montpellier.fr	Sète 04 67 18 34 18 - ce.0340098x@ac-montpellier.fr
Castelnaudary 04 34 42 91 88 - ce.0110843g@ac-montpellier.fr	Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse
Céret 04 68 87 02 07 - ce.0660575s@ac-montpellier.fr	CIO Albi Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr
Lunel 04 67 83 56 83 - ce.0341426r@ac-montpellier.fr	CIO Auch 05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr
Mende 04 30 43 51 95 - ce.0480020l@ac-montpellier.fr	CIO Cahors Tél. 05.65.30.19.05 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
Montpellier Celleneuve 04 67 75 74 50 - ce.0341619a@ac-montpellier.fr	CIO Castelsarrasin 05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr
Montpellier Centre 04 67 91 32 55 - ce.0340096v@ac-montpellier.fr	CIO Castres Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr
Montpellier Est 04 48 18 55 10 - ce.0341482b@ac-montpellier.fr	CIO Condom 05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr
Narbonne 04 68 32 61 75 - ce.0110036e@ac-montpellier.fr	CIO Decazeville 05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr
Nîmes Centre 04 49 05 80 80 - cio.nimescentre@ac-montpellier.fr	CIO Figeac 05 67 76 55 66 - cio.figeac@ac-toulouse.fr
Nîmes Ouest 04 49 05 80 80 - cio.nimesouest@ac-montpellier.fr	CIO Foix 05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr
	CIO Lourdes 05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr
	CIO Millau 05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr
	CIO Montauban 05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr
	CIO Muret 05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr
	CIO Pamiers 05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr
	CIO Rodez 05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr
	CIO Saint-Gaudens 05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr
	CIO Tarbes 05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr
	CIO Toulouse Centre 05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr



CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr

